



Périmètre DP : Bourgogne Franche-Comté

Réunion DP du 28 / 09 / 2018

Réclamations		Réponse Direction
CFE-CGC	<p>Réclamation n° 1 – Avantages salariés : 20% de remise sur l'achat d'un terminal nu.</p> <p>L'avenant à l'accord relatif aux conditions d'accès des salariés d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixes qui a été signé en avril 2018 permet aux salariés de bénéficier de 20% de remise sur l'achat d'un terminal nu.</p> <p>Est-il possible de bénéficier des 20% peu importe l'abonnement du salarié ?</p>	<p>Depuis le 30 mai 2018, une remise de 20% sur les terminaux mobiles nus, est proposée, dès lors que ce terminal est associé un abonnement forfait seul Orange ou Sosh.</p> <p>Celle-ci s'applique sur un mobile acheté exclusivement en ligne sur orange.fr et sosh.fr, toutes marques confondues, qu'il soit neuf ou recyclé.</p>
CFE-CGC	<p>Réclamation n° 2 – Avantages salariés : Offre OPEN</p> <p>Pour quelles raisons, les offres OPEN ne sont-elles pas éligibles à une remise de 60% pour les salariés ?</p>	<p>Les offres OPEN et Sosh mobile+Livebox ne sont pas compatibles avec la remise 60%.</p> <p>Les raisons de cette décision ont été validées dans le cadre des négociations de l'accord du 14 juillet 2017 signé entre les Organisations syndicales signataires et Orange et actualisé dans l'avenant du 26 Avril 2018.</p>